

13183 - L'âme du mort ne retourne pas à sa famille et à sa maison

question

Les morts musulmans perçoivent les sentiments de leur proches comme leur tristesse, leurs pleurs, le fait de parler ou de ne pas parler du mort ?

L'âme du mort musulman revient-elle dans ce monde pour connaître ce qui arrivé à la famille ? J'ai appris que l'âme du mort retourne quarante jours plus tard à l'endroit où elle avait été saisie ? Pouvons-nous voir ou sentir la présence des âmes ayant aimé des proches ? Dans quelle mesure des rêves impliquant des morts peuvent-ils être vrais ?

la réponse favorite

Le mort quitte ce monde pour un autre ; son âme ne retourne pas auprès de sa famille et celle-ci ne peut pas ressentir sa présence. Le prétendu retour de l'âme au bout de quarante jours relève de la légende. Le mort ne sait rien de leurs états puisqu'il est plongé soit dans des délices, soit dans un châtement. Il est vrai toutefois qu'Allah peut montrer à certains morts une partie non déterminée des conditions de vie de leurs familles. Des traditions peu fidèles affirment que les morts peuvent connaître certains aspects des conditions de vie de leurs familles.

Quant aux rêves, ils comportent une partie qui peut se vérifier et une partie qui résulte de manipulations sataniques. Les vivants peuvent par voie onirique connaître une partie des conditions du mort. Mais cela dépend de la véracité de l'intéressé, de l'authenticité du rêve et de la capacité de l'interprète (du rêve). En dépit de tout cela, il est inexact d'admettre le contenu du rêve, à moins qu'un argument permette de le confirmer. Le vivant peut voir son proche mort lui recommander certaines choses et lui mentionner certaines affaires qui peuvent être acceptées si elles se concrétisent. De telles affaires se sont bien avérées. Certains se sont effectivement concrétisés. D'autres n'ont jamais été vérifiées et d'autres encore se sont révélées fausses. Voilà trois catégories de rêves dont il faut tenir compte quand on traite les informations , récits et histoires relatifs aux morts.